

# LES PAGES DE VOS AUTORITES



Automne 2006 Numéro 7



**La Gazette de Prangins**  
Informations officielles  
Administration communale  
La Place, CP 48  
1197 Prangins  
tél. 022.994.31.13

**Délégué à l'information**  
Andres Zähringer  
azaehringer@prangins.ch



## Accueil des nouveaux habitants

Profitant de la Fête au Village qui a traditionnellement lieu le premier samedi de septembre, la Municipalité de Prangins a convié, comme à son habitude, les nouveaux habitants ayant établi leur domicile entre le 1er juillet 2005 et le 30 juin 2006 dans la Commune.

Ce ne sont pas moins de 350 adultes, sans compter les enfants, qui sont arrivés pendant cette période. Une bonne centaine d'entre eux a répondu favorablement à cette invitation.

M. le Syndic a présenté les Autorités pranginoises, l'histoire du village et il a également cité quelques chiffres clés.

Après quelques mots de M. Yves Paris, pasteur, les diverses sociétés ont été présentées.

Toute cette cérémonie a été agrémentée par trois chants du Chœur mixte de Prangins et elle s'est terminée par le verre de l'amitié, partagé entre les Autorités, les représentants des sociétés et les nouveaux habitants.

**Violeta Seematter, Municipale**

## INFORMATIONS OFFICIELLES



## Net'Léman 2006 - le samedi 23 septembre prochain

Durant une journée, des centaines de bénévoles, à terre et dans l'eau, nettoieront les fonds et les rives du lac Léman, afin de récupérer plusieurs tonnes de déchets qui ont été malencontreusement jetés à l'eau et qui se sont accumulés là où personne ne peut les voir, sauf les plongeurs !

Une journée, ayant pour objectif de sensibiliser les habitants de l'arc lémanique, ainsi que les générations futures, à l'importance de protéger et respecter son environnement, à commencer par celui que l'on côtoie chaque jour.

### Comment participer ?

Vous souhaitez contribuer à la préservation de votre environnement et impliquer votre famille, vos amis, vos connaissances ? Votre aide sera précieuse, que vous ayez de 5 à 75 ans ! Les plongeurs doivent être au bénéfice d'une bonne expérience de la plongée lacustre et avoir effectué quelques plongées durant l'année précédant le nettoyage.

Pour des questions d'organisation, les inscriptions ont dû être bouclées à la mi-septembre. Pour de plus amples renseignements : [www.netleman.ch](http://www.netleman.ch)

Programme de la journée à la page suivante



## Programme des activités du Net'Léman 2006:

### Port des Abériaux, le 23 septembre 2006.

8h30 à 9h30	Regroupement, information, explications
9h30	Début du nettoyage
12h00 à 14h00	Repas par groupe
14h30	Reprise du nettoyage
16h	Fin du nettoyage, décompte des déchets, pesée
16h45	Photos souvenirs (déchets et groupes)
17h00	Dépôt des déchets dans les bennes spécifiques
17h30	Remerciements et remise des diplômes et des prix du concours
18h00 à 20h00	Apéritif offert par la Commune et clôture



## La "Fête au Village" - Une réussite.

Cette 21ème édition de la "Fête au Village" a connu un véritable succès grâce au public venu en grand nombre et également grâce à l'énorme effort fourni par l'ensemble des sociétés locales. Le choix, très discuté depuis près de deux ans, de déplacer la fête aux Fossés s'est en effet avéré être une excellente décision. La sécurité, un gros souci des organisateurs, s'en est ainsi trouvée fortement renforcée en évitant tout trafic. De plus, pour le confort de chacun, nous profitons maintenant d'un espace qui permet d'accueillir une population pranginoise en constante augmentation.



Les enfants ont été de la fête grâce aux deux châteaux gonflables et aux tours à dos d'âne qui font également la joie des parents, prêts à immortaliser ces instants. Nous relevons également le succès des différents stands de boissons et de nourriture qui vont des traditionnelles grillades aux paellas, tartes flambées et raclettes, ainsi que les pâtisseries "maison" et salades de fruits, de manière à satisfaire tous les goûts. Tout ceci au son des orchestres qui ont agrémenté l'après-midi jusque tard dans la soirée. L'enthousiasme que chacun a montré durant cette journée nous reconforte dans notre choix et nous mettrons tout en oeuvre pour que la prochaine édition soit encore plus belle.

Nous devons toutefois déplorer une ombre au tableau : les nombreuses déprédations qui avaient déjà entaché la fête en 2005 ont pris de l'ampleur. En effet, en marge de la fête, certaines personnes dont les âges sont très loin d'être "canoniques".... ont passé la soirée au collège et jugé intéressant de casser leurs bouteilles vides en les balançant sur les escaliers. De même, certaines autres, qui doivent vivre un conflit avec les décorations florales de la commune, ont prouvé leur imbécillité en saccageant les parterres de fleurs dans les alentours du lieu de la fête. Sans parler des nombreux déchets qui garnissaient les espaces verts aux alentours du Centre communal des Morettes. Ce manque de maturité, de respect, de politesse et de savoir-vivre a ainsi obligé les organisateurs à passer des heures supplémentaires à nettoyer, sans parler des travaux de remise en état que devront effectuer les employés communaux.

Tout ceci ne va pas enlever aux membres de l'USL le grand plaisir de préparer la fête pour 2007, mais ils tiendront compte de ces malheureux événements dans le cadre de la prochaine organisation.

**G. Suter, Président du Conseil communal et J.-B. André, Président de l'USL**



## Une nouvelle entreprise s'installe à Prangins.

Depuis le début du mois de septembre, une nouvelle entreprise s'est installée sur le territoire de notre Commune. Il s'agit de l'entreprise KM-DUC, spécialisée dans les travaux d'électricité, de dépannage, de Télécom et de câblage informatique et qui possède également un bureau d'étude. Son directeur, M. Alain Degrave, est à la tête d'une cinquantaine d'employés, dont l'administration se trouve dans les bâtiments de la carrosserie Lauber. Il gère également une flotte d'une trentaine de véhicules.

Bienvenue à cette grande équipe.



## Bienvenue à nos deux nouveaux députés pranginois.

Le personnel communal se joint aux Autorités de notre Commune pour féliciter deux citoyens pranginois fraîchement assermentés comme députés au Grand Conseil vaudois.

En effet, d'une part, M. Hans-Rudolf KAPPELER, notre Syndic, a été assermenté dans les rangs du parti libéral. Persuadés qu'il poursuivra la gestion de la Commune avec son dynamisme et sa disponibilité que nous lui connaissons, nous sommes certains qu'il défendra avec sa vigueur coutumière les intérêts locaux et régionaux auprès des instances cantonales.



D'autre part, M. Daniel FRIEDLI, siégera avec le parti des Verts. Conseiller communal à Lausanne puis à Nyon, il a été élu lors des dernières élections et rejoint ainsi le Conseil communal de Prangins. Enseignant au Gymnase et astrophysicien, il marié et père de deux enfants. Membre du comité de l'ATE-Vaud, il est également coprésident des Verts, section de la Côte.

Nous souhaitons à tous deux bon vent pour ce nouveau défi politique

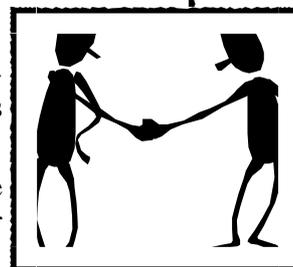
## Recherche de tuteurs et de curateurs.

La Justice de Paix de Nyon est confrontée à la difficulté toujours croissante de trouver des tuteurs et curateurs privés d'accord de s'occuper des pupilles pour lesquels une mesure tutélaire a été instituée.

Dans le canton de Vaud, seuls des tuteurs et curateurs privés sont désignés à cette charge, à l'exception des cas très lourds qui peuvent être confiés à l'Office du tuteur général.

La recherche de ces mandataires incombe aux assesseurs de la Justice de paix (12 pour le district de Nyon) et, à ce jour, quelques 330 personnes sont en fonction. Il arrive un moment où chaque assesseur a fait le tour de ses connaissances et relations, et n'arrive plus à proposer de nouvelles personnes pour s'occuper d'un nouveau pupille ou remplacer un tuteur ou curateur démissionnaire. Il est important de préciser que chaque nouveau tuteur ou curateur bénéficie de l'aide et des conseils d'un assesseur et que différents services de l'Office du Tuteur général sont à disposition pour toute demande de renseignement.

Si le rôle de tuteur ou curateur vous intéresse, n'hésitez pas prendre contact avec la **Justice de Paix de Nyon et Rolle, rue Jules-Gachet 5, à Nyon, ou en téléphonant au 022 557.51.21**



## L'itinéraire Mozart en Suisse.

Savez-vous que Prangins est situé sur l'itinéraire Mozart ? Les principales étapes, Genève, Lausanne, Berne, Zürich, Winterthur, Schaffhouse, sont connues, mais le tracé du chemin parcouru par la famille Mozart a été établi, pour l'année jubilaire 2006, sur la base des plus récentes recherches de l'association "ViaStoria". L'association "Itinéraire Mozart en Suisse", fondée au printemps 2006, s'est fixée le but que, d'ici l'an 2016, la totalité du chemin parcouru entre Genève et Schaffhouse soit signalée et fléchée et ceci dans l'optique du 250ème anniversaire du voyage de la famille Mozart à travers la Suisse. Cet itinéraire pourra ainsi être suivi à pied ou à bicyclette, par exemple. En vue de réaliser cet objectif, une association a été créée et un comité de patronage, comprenant des personnalités du monde culturel et politique, soutient le projet, financé par des dons. Les sponsors sont les bienvenus et peuvent obtenir une documentation à l'adresse ci-dessous. D'ici 2016, toutes les communes situées sur le tracé devraient avoir des panneaux indicateurs signalant le chemin parcouru par la famille Mozart. Le premier acte a eu lieu à Aarburg le 26 août dernier en présence de M. H.-R. Kappeler, notre Syndic. Les 120 communes situées sur l'itinéraire ont été invitées à cette manifestation. Les Autorités pranginoises vont maintenant se pencher sur ce projet et voir dans quelle mesure elles vont pouvoir le développer. Donc, à suivre ...



Itinéraire Mozart en Suisse, Mme Ruth Richner, Zimmerlistrasse. 27, 4663 Aarburg  
062 791.18.36 schweizer@mozartweg.ch www.mozartweg.ch



## COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE



### Préavis.

Lors de la séance du Conseil communal du 26 septembre 2006, la Municipalité présentera trois préavis :

- No 78/06 : Demande d'un crédit de Fr. 1'576'000.-- en vue de la création d'un bâtiment pour le Service de la voirie et l'aménagement final du parking aux Abériaux, ce préavis n'ayant pas été soumis au membres du Conseil communal en juin dernier
- No 80/06 : Avenant concernant la modification des tarifs pour les permis de construire, d'habiter ou d'utiliser.
- No 02/06 : Demande d'un crédit complémentaire de Fr. 90'000.-- en augmentation du crédit de Fr. 120'000.-- (préavis No 8/02) à 210'00.-- concernant l'élaboration du plan directeur communal.



### Feux ouverts - Feux d'artifice - Engins pyrotechniques

Il a fait chaud au mois de juillet et début août. Au point que les instances cantonales ont interdit, entre autre, les feux ouverts, les feux d'artifice et l'utilisation d'engins pyrotechniques. Ces directives ont été diffusées par la presse, tant orale qu'écrite et les canaux télévisuels. Les Autorités pranginoises ont fait distribuer un "tous-ménages". Maintenant que les conditions climatiques sont revenues à la normale ces restrictions sont devenues caduques.

### Communications de la Municipalité lors du prochain Conseil communal.

Le Syndic présentera les objectifs de la Municipalité pour la législature 2006 - 2011 et chaque membre de l'Exécutif exposera ses projets pour cette même période de cinq ans.



## LES BREVES DU CONSEIL COMMUNAL

### Dates des prochaines séances du Conseil communal :

Le mardi **26 septembre** à 20h00

*Attention ! Nouvelle date :*

Le mardi **31 octobre** à 20h00

Le vendredi **8 décembre** à 19h00



Lors de sa séance du 19 juin 2006, la dernière de la législature, le Conseil communal a :

- octroyé un crédit de Fr. 53'100.- pour la réfection des portes du bâtiment communal "La Place".
- accepté le rapport de gestion et approuvé les comptes annuels, donnant par la même occasion décharge à la Municipalité pour sa gestion durant l'année 2005.

### Prochaines dates réservées pour des votations cantonales et fédérales :

le 24 septembre 2006 et le 26 novembre 2006

### Elections cantonales du Grand Conseil et du Conseil d'Etat

11 mars et 1er avril 2007





## EN JOIE ET EN PEINE



### Ils sont nés :

Camille POINTET	le 1er juin
Noah DUFFOUR	le 6 juin
Sarah CAMPAGNA	le 10 juin
Léonardo WAGNER	le 18 juin
Hannah CAIRNS	le 19 juin
Anaïs GUI SOLAN	le 29 juin
Elena FRY	le 2 juillet
Brandon CROT	le 2 juillet
Léa ALFIERI	le 19 juillet
Inés SOARES CAMPOS	le 28 juillet
Anisa NEZIRI	le 29 juillet
Morgan ROELOFS	le 31 juillet
Wilhelm GRIMM	le 2 août
Benjamin NICKELS	le 10 août
Laura Isabelle KELLER	le 14 août
Stan CHRISTEN	le 21 août

... sans oublier Byron JUNOD, né le 3 avril.  
La cigogne n'a eu que le temps de le déposer en coup de vent, puisque toute la famille a déménagé à Gland.



### Ils ont fêté :

#### Ses 80 ans :

Mme Maria JUNCOSA le 27 août

#### Leurs 90 ans :

M. Albert SCHLUP le 25 juillet  
Mme Marguerite BERTHOD le 30 juillet  
Mme Gertrud AUBERT le 25 août

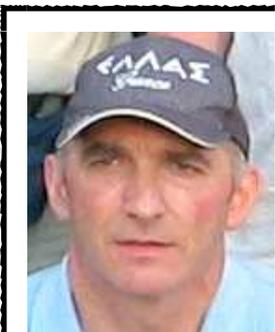


### Ils nous ont quittés :

M. Paul DESSOUS-L'ÉGLISE le 21 juin  
M. Fernand ROSSELET le 24 juin  
M. Alfred SAUGY le 11 juillet  
M. James AUBERT le 2 août  
M. Albert SCHLUP le 17 août

## DES NOMS SUR DES VISAGES

**François PETERMANN** est notre **policier municipal**. Né en 1959, il est marié et papa de deux filles. Arrivé d'Yverdon-les-Bains, notre sergent est responsable du service de police et du contrôle de l'habitant de notre localité. Il collabore étroitement avec la police de Nyon. Le règlement de police, le code rural et la loi sur la circulation routière sont ses instruments de travail privilégiés.



**Concierge** au collège de la Combe - Les Places, mais s'occupant également de l'entretien de la Maison de Commune, **Luc MESCHIA** est au bénéfice d'une formation et d'un CFC d'installateur en chauffage. Il a effectué ses classes à Genolier, puis à travaillé dans différentes entreprises de la région avant de rejoindre le personnel communal. A 36 ans, il est marié et papa d'une fille. Il pratique le VTT free-ride et le carving.

